

Montrouge, 18 octobre 2024
N°2024_22615_DG75_C930

Rapport du jury du concours interne d'administrateur session 2024

L'organisation des épreuves est fixée par l'arrêté du 13 mai 2015 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des administrateurs stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Quarante-et-un candidats (7 femmes et 34 hommes) se sont inscrits au concours interne d'administrateur de l'Insee 2024.

Vingt-neuf (4 femmes et 25 hommes) se sont présentés aux épreuves écrites qui se sont déroulées les 5 et 6 mars 2024.

Le jury, réuni le 11 avril 2024 sous la présidence de Mme Anne-Juliette BESSONE, inspectrice générale de l'Insee, a fixé la liste des **dix candidats** admissibles (1 femme et 9 hommes).

Les oraux se sont déroulés du 14 au 16 mai 2024.

Le jury, réuni le 17 mai 2024 sous la présidence de Mme Anne-Juliette BESSONE, inspectrice générale de l'Insee, a fixé la liste des **cinq candidats** admis (1 femme et 4 hommes).

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

Table des matières

ÉPREUVES ECRITES.....	4
1.1 Épreuve d'économie et sciences sociales.....	4
Épreuve économie.....	4
Épreuve sciences sociales.....	5
Conseil aux futurs candidats.....	7
1.2 Épreuve de mathématiques et statistiques.....	7
Partie analyse et algèbre.....	7
Partie probabilités et statistiques.....	8
Conseils aux futurs candidats.....	8
ÉPREUVES ORALES.....	9
2.1 Exposé.....	9
Format de l'épreuve.....	9
Exposé.....	9
Entretien avec le jury.....	10
Conseils aux futurs candidats.....	10
2.2 Mathématiques et statistiques.....	11
Rappel du déroulement de l'épreuve.....	11
Résultats et impression d'ensemble.....	11
2.3 Économie.....	12
2.4 Anglais.....	12
Annexe : données statistiques.....	13

ÉPREUVES ECRITES

1.1 Épreuve d'économie et sciences sociales

(Coefficient 3 – durée 4 heures)

Cette épreuve consiste en la rédaction de deux dissertations, l'une en économie et l'autre en sciences sociales, sur un sujet donné appartenant au programme de l'épreuve. Cette année, les deux sujets retenus étaient :

« Vivons-nous actuellement la fin de la mondialisation ? »

« École et inégalités »

Chaque sujet compte pour la moitié de la note et il convient de répartir le temps disponible (4 heures) à parties égales entre les deux sujets. Au sein d'un sujet, il est important de bien gérer le temps afin d'avoir le temps pour un exposé complet bien construit et structuré.

Les notes obtenues sur chacune des dissertations étaient souvent corrélées, les bons candidats en sciences sociales étant souvent aussi les bons candidats en économie.

Chacune des dissertations demandait au candidat de mobiliser des connaissances en économie politique et sociologie du programme, avec pour objectif de développer un raisonnement problématisé et organisé autour du sujet proposé. L'épreuve demande également des capacités rédactionnelles et de synthèse.

Les copies bénéficient d'une double correction.

Épreuve économie

Le sujet de cette année proposait, comme les années précédentes, une problématique à la fois d'actualité (les crises géopolitiques et leur impact sur l'économie mondiale) avec un sujet classique de macroéconomie (la mondialisation) et d'économie politique (les politiques commerciales et industrielles, le lien entre relations internationales et intégration économique). Le sujet faisait appel à la fois à des connaissances économiques concernant le phénomène même de la mondialisation, des répercussions des crises géopolitiques actuelles (fragmentation géoéconomique), du fonctionnement des chaînes de valeur mondiales et des « blocs » géopolitiques qui s'opposent. De manière générale, de bonnes connaissances de la théorie économique sont attendues et le lien avec l'actualité doit permettre au candidat d'appliquer les connaissances théoriques en économie à un cas réel. Étaient attendues une réflexion et une argumentation analytiques, appuyées sur des données statistiques et des références théoriques, ainsi qu'une bonne connaissance de l'impact de crises sur les flux commerciaux, le libre-échange et les chaînes de production.

Comme sur toutes les années précédentes, les connaissances théoriques en économie comme une bonne capacité de rédaction et de synthèse sont essentielles pour réussir l'écrit, et il est vivement conseillé de s'exercer en rédaction de synthèses et de s'approprier les connaissances attendues en économie ou de les rafraîchir. Il convient également de lire régulièrement les publications de l'Insee, de la DG Trésor, du CEPII, de la Banque de France, etc. afin de s'approprier les concepts clés et la qualité du raisonnement attendu. Des monographies d'introduction à l'économie politique proposent souvent un bon panorama de l'ensemble des sujets traités en sciences économiques et des grandes théories économiques.

Afin de bien structurer l'exposé, il est conseillé d'inclure dans la copie les éléments suivants :

- Une introduction qui reprend la problématique, la définit et qui propose une approche analytique.

- Une partie principale qui, i) de manière contradictoire, discute la problématique à partir des grandes écoles de pensée économique et de leurs théories principales liées au sujet, ii) crée le rapport entre la théorie et la réalité économique en donnant des exemples et qui iii) dirige la discussion vers une conclusion.
- Une conclusion qui propose, soit des options de politique publique à la problématique en soulignant les avantages et inconvénients de chaque mesure, soit une prise de position argumentée du candidat en faveur d'une hypothèse ou théorie.

Enfin, de manière générale, le candidat doit veiller au respect de l'orthographe et à l'emploi d'un langage sobre et technique.

Épreuve sciences sociales

Le sujet « Ecole et inégalités » proposé cette année s'inscrivait dans le programme de sciences sociales, notamment au sein de la partie « Inégalités dans les sociétés contemporaines ». Il ne s'agissait pas d'une question mais d'une mise en tension de deux concepts, une première difficulté liée à ce sujet, que les candidats devaient relever.

Dans l'introduction, après avoir éveillé la curiosité du lecteur avec une courte accroche (d'actualité en mobilisant une réforme récente visant à réduire les inégalités scolaires, statistique pour montrer l'évolution positive des taux de scolarisation ou, au contraire, la persistance d'inégalités, historique en revenant sur les principales lois fondatrices de l'école républicaine française ou encore théorique en faisant appel à un économiste, une citation en lien avec le sujet), une définition rigoureuse des termes du sujet était attendue. Le terme « école » ne renvoie pas exclusivement à l'école primaire mais plus globalement au système scolaire dans son ensemble ; les données statistiques disponibles sur l'enseignement supérieur sont d'ailleurs très utiles pour montrer que les inégalités de réussite scolaire mais aussi d'orientation scolaire se déplacent « vers le haut » avec la succession des différentes vagues de massification scolaire. La notion d'inégalité devait également être précisément définie, et à ne pas confondre avec un simple écart. Lors de cette phase définitionnelle, mettre en tension les deux concepts était pertinent et fort utile pour problématiser le sujet. Quelles inégalités traversent le système scolaire français ? Comment ont-elles évolué depuis les premières lois Jules Ferry et les différentes vagues de massification scolaire ? D'où viennent ces inégalités, comment les expliquer ? Si l'origine sociale joue un rôle fondamental dans l'explication, d'autres variables comme l'ascendance migratoire ou encore le sexe pouvaient être mobilisés. Face à ces inégalités, de quels outils disposent les pouvoirs publics et dans quelle mesure ces instruments sont-ils efficaces ? La problématisation du sujet était absolument nécessaire et constituait une étape décisive du raisonnement. Celle-ci permettait au candidat d'adopter une perspective analytique et de fournir un raisonnement nuancé et structuré dont l'objectif était de résoudre un « problème ». De nombreux candidats ont tenu à annoncer leur plan à la suite de la problématisation ; quelques lignes suffisaient et elles ont souvent l'intérêt de faciliter la compréhension de la réflexion à suivre par l'examineur.

Dans le développement, une argumentation structurée, problématisée et suivant un fil conducteur logique était attendue. Un certain nombre de candidats s'est attaché à respecter ces consignes mais le contenu de l'argumentation était parfois assez pauvre en termes de connaissances scientifiques. La pensée de Pierre Bourdieu n'a pas été oubliée des productions mais dans certaines copies, elle était omniprésente, laissant très peu (parfois pas) de place à d'autres sociologues plus contemporains ou présentant des apports précieux ou critiques de la théorie bourdieusienne de la reproduction sociale. De plus, même quand la théorie bourdieusienne était mobilisée, elle n'était pas pour autant maîtrisée. Pour démontrer cette maîtrise, il est nécessaire de faire appel à des concepts bourdieusiens précis et employés à bon escient (« capital culturel », « culture libre », « violence symbolique », « habitus », etc.). Tout sujet portant sur les inégalités doit par ailleurs comporter des statistiques. En effet, il est essentiel d'appuyer les constats relatifs aux inégalités sur des données objectives. Affirmer qu'il existe des inégalités de réussite scolaire entre les jeunes de milieux populaires et les jeunes de milieux favorisés ou encore que filles et garçons n'ont pas les mêmes probabilités de poursuivre tel ou tel cursus dans l'enseignement supérieur est un fait qui s'avère être une généralité s'il n'est pas soutenu par des données statistiques.

Dans la conclusion, une reprise rapide des grands axes de réflexion abordés dans le développement, ainsi qu'une réponse claire à la problématique posée dans l'introduction étaient attendus. Certains candidats ont ajouté une ouverture qui est la bienvenue, à condition d'être pertinente avec le sujet.

Quelques références bibliographiques sur le sujet (la liste ci-dessous est loin d'être exhaustive) :

- Albouy V., Wanecq T., « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Économie et Statistique*, n° 361, 2003
- Bablet, M., Claus, P. & Tobaty, A. (dir.), *École et crise sanitaire : déstabilisation et opportunités*, *Administration & Éducation*, n°169, 2021
- Blanchard M. et Cayouette-Remblière J., *Sociologie de l'école*, Paris, La Découverte, coll Repères, 2016
- Bonnery S. & Douat E. (dir), *L'éducation au temps du coronavirus*, Paris, La Dispute, 2021
- Boudon R., *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, PUF, 1973
- Bourdieu P., Passeron J.-C., *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964
- Bourdieu P., Passeron J.-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970
- Chauvel L., *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au xx^e siècle*, Paris, Puf, 1998
- Cris Beauchemin et al., « Familles immigrées : le niveau d'éducation progresse sur trois générations mais les inégalités sociales persistent », *Population et Sociétés*, n° 602, 2022
- Dubet F., *Les Places et les Chances*, Paris, Seuil, 2010
- Duru-Bellat M., Farges G. et Van Zanten A., *Sociologie de l'école*, éd. Armand Colin, 5^{ème} édition, 2018
- Felouzis G., *Les Inégalités scolaires*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2014
- Gouyon M., « Une chambre à soi : un atout dans la scolarité ? », *Données sociales : la société française*, édition 2006, Insee
- Henri-Panabière G., *Des « héritiers » en échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2010
- Lahire B., *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019
- Merle P., « Les inégalités scolaires (1995-2020). Effet de l'origine sociale et du genre », *Presses de Science Po*, N°86, pp. 25 à 41, mars 2020
- Peugny C., *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, éd. Seuil, 2013
- Poullaouec T., *Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, 2012
- Van Zanten A., «La formation des élites», *L'Année Sociologique*, vol. 66, n°1, 2016
- Van Zanten A., «Les pratiques éducatives familiales des enseignants : des parents comme les autres ? » *Revue française de pédagogie*, n°203, 2019

D'autres études pouvant être utiles afin de mobiliser des statistiques notamment :

- Des notes de la DEPP :
 - o L'état de l'école 2022 : une analyse statistique du système éducatif : n° 32 / Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Portail des publications de la DEPP (education.gouv.fr)
 - o « Les élèves sortent de l'enseignement secondaire de plus en plus diplômés mais au terme de parcours scolaires encore socialement différenciés », *Note d'information* n° 20.07, Depp, mars 2020
 - o « L'évolution des performances en calcul des élèves de CM2 à trente ans d'intervalle (1987-2017) », *Note d'information* n° 19.08, Depp, mars 2019
- Éducation (inegalites.fr) : la rubrique « Education » du site de L'Observatoire des inégalités est une excellente source pour obtenir de la statistique sur ce thème
- D'autres études statistiques de l'Insee ou encore de l'Ined peuvent apporter des statistiques utiles et récentes

Conseils aux futurs candidats

Les malus :

- Hors-sujet.
- Propos généralistes, connaissances imprécises.
- Des jugements de valeur / des affirmations non fondées scientifiquement.
- Des fautes trop nombreuses (conjugaison, orthographe, grammaire, syntaxe). Bien que le temps imparti aux épreuves écrites d'économie et de sciences sociales soit limité, une bonne relecture des copies s'impose.
- Une écriture peu lisible.
- Une copie inachevée.
- Une réponse apportée sous forme de plan détaillé.

Les bonus :

- Liens avec l'actualité mais tout en évitant les propos généralistes.
- Des connaissances scientifiques précises (références bibliographiques, études statistiques, mesures de politique publique, date, etc.).
- Une argumentation bien structurée (comportant tous les attendus dans l'introduction, des parties et sous-parties développées et équilibrées) ainsi qu'une réponse claire à la problématique fournie dans l'introduction.
- Au sein d'une sous-partie, il n'est pas nécessaire de multiplier les arguments mais de respecter la « fameuse » méthode A.E.I : une fois l'Argument posé, ce dernier doit être Explicité de façon précise et suffisamment développé et si possible, Illustré.

1.2 Épreuve de mathématiques et statistiques

(Coefficient 3 – durée 4 heures)

Objectifs

L'objectif de l'épreuve est double : d'une part s'assurer que chaque candidat possède des bases mathématiques suffisantes pour poursuivre une scolarité à l'Ensaë et d'autre part classer les candidats à partir d'un programme mathématique à peu près semblable à celui des classes préparatoires économiques et commerciales et B/L.

Description du sujet

L'épreuve, d'une durée de 4 heures, comporte deux parties, analyse et algèbre d'une part, probabilités et statistiques d'autre part, chacune représentant la moitié de la note finale.

Chacune des deux parties comporte deux exercices indépendants, de facture classique, sur des thèmes variés et avec des questions de difficulté très progressive pour permettre à tous les candidats d'exprimer leurs compétences mathématiques. Certains exercices peuvent être longs, mais il n'est pas nécessaire de tout traiter pour obtenir une bonne note.

Le candidat peut commencer par la partie ou l'exercice de son choix et il peut admettre un résultat pour poursuivre.

Beaucoup de résultats étant donnés dans le sujet, le candidat est évalué sur la rigueur et la précision de ses raisonnements et calculs. Ainsi, si le candidat utilise un théorème, il doit le dire clairement et citer ses hypothèses.

Partie analyse et algèbre

Le problème portait sur la recherche de vecteurs propres communs au travers de plusieurs exemples d'algèbre linéaire. La première partie présentait des calculs assez simples sur des matrices de taille 3. Cette

partie a été la plus abordée. Les candidats ont parfois manqué de recul : relier les questions entre elles permettaient d'éviter de lourds calculs. Seules les meilleures copies ont abordé, de manière approfondie et significative, les parties 2 et 3.

L'exercice, plus court, portait sur l'étude d'une fonction définie par une intégrale à paramètre. Comme aucun résultat sur de telles intégrales (théorème de convergence dominée, régularité des fonctions définies par une intégrale à paramètre...) ne figure au programme, les candidats étaient guidés pour redémontrer avec les théorèmes et formules du programme la continuité et la dérivabilité de la fonction.

- Beaucoup de candidats ont peiné à prouver la convergence des intégrales généralisées. Les critères sont mal connus, ou mal employés.
- La question 4(b) pouvait se résoudre avec une formule de Taylor, mais plusieurs candidats ont su la démontrer par calcul direct.

Partie probabilités et statistiques

Le premier exercice portait sur une inégalité de concentration classique pour la moyenne empirique d'un échantillon de Bernoulli. Parmi les erreurs ou insuffisances observées :

- L'inégalité de Markov s'applique à une variable aléatoire (presque sûrement) positive ou nulle, ou bien à sa valeur absolue.
- Sa démonstration ne nécessite pas de supposer que la variable est discrète ou bien à densité continue. Mais une démonstration correcte dans l'un ou l'autre cas était considérée comme bonne réponse.
- Pour évaluer un maximum sur un intervalle non borné, un tableau de variations peut être très utile.
- Il faut justifier de façon systématique les conditions d'applications d'un calcul ou d'un théorème : caractère indépendant et / ou identiquement distribué, linéarité, conditions sur l'existence de moments d'ordre 1 ou 2, etc.

Le second exercice portait sur la comparaison de plusieurs estimateurs du paramètre d'une loi uniforme : moyenne empirique, maximum et médiane d'un échantillon.

- Les changements de variables dans les intégrales doivent être soigneusement justifiés.
- Les fonctions indicatrices sont souvent oubliées, ce qui provoque des résultats erronés.
- La convergence d'une intégrale généralisée doit être établie avant son calcul.

Impressions d'ensemble et notation

La moyenne des notes est de 8,75, avec un écart type de 4,4 et une distribution assez uniforme s'étalant de 0,6 à 19,6, qui a permis de bien classer tous les candidats.

Les copies sont, dans l'ensemble, assez bien présentées, la qualité de la forme allant souvent de pair avec la qualité du fond. Les meilleures copies sautent des lignes, structurent leur raisonnement en différents paragraphes et entourent le résultat final.

Sur 28 copies, 7 ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20, soit 25% des copies. Ces copies mises à part, le niveau d'ensemble était tout à fait convenable, les bases mathématiques étant acquises. Si l'on exclut les copies ayant eu une note éliminatoire, la moyenne est de 10,5.

Conseils aux futurs candidats

Les futurs candidats sont invités à bien lire le programme et à s'entraîner sur les annales, afin de vérifier que leur formation et leurs compétences en mathématiques sont en adéquation avec le niveau du concours et les attendus du programme. Il s'agit notamment de vérifier que tous les théorèmes du programme sont connus (avec leurs hypothèses) et que le candidat sait les employer à bon escient.

Les futurs candidats sont aussi invités à s'exercer à l'art du problème : il faut apprendre à repérer l'architecture globale et à relier les questions entre elles. Il faut faire un bon usage du brouillon, pour tester rapidement ses pistes avant de se lancer sur la copie. Cela permet de gagner en rapidité et en efficacité. La gestion du temps est ainsi primordiale à la réussite de l'épreuve. Plusieurs candidats ont traité avec grand soin les questions du début, mais ils n'ont pas eu le temps d'en faire suffisamment pour avoir une note satisfaisante.

ÉPREUVES ORALES

2.1 Exposé

(Coefficient 4 – préparation 3h – passage 45 mn)

Lors de la session 2024, les notes se sont échelonnées de 6,5 à 17,5 sur 20, avec quatre bonnes prestations ayant obtenu des notes supérieures à 14, deux moyennes avec des notes de 10 à 12,5, une insuffisante notée 9/20, et trois très insuffisantes avec des notes de 6,5 ou 7. Les candidats étaient dans l'ensemble préparés à l'épreuve et les prestations se conforment pour la plupart aux consignes de l'épreuve, sur la forme, à quelques notables exceptions près. Les différences de degré de préparation, de connaissances en sciences sociales et de la statistique publique restent très marquées.

Format de l'épreuve

Les candidats disposent de 3 heures de préparation sur un dossier d'une cinquantaine de pages. Les dossiers portent sur des sujets au programme de l'épreuve écrite de sciences sociales et relevant tous de thèmes sur lesquels des administrateurs de l'Insee peuvent être amenés à travailler. L'exposé dure quinze minutes maxima. Il est suivi de trente minutes de discussion avec le jury, portant sur les questions abordées dans le dossier, mais ne s'y limitant pas.

Cette année, la plupart des candidats ont réussi à tenir le temps fixé à quinze minutes, mais avec des exposés parfois très déséquilibrés du fait d'une mauvaise gestion du temps. Il faut bien vérifier le déroulement du temps au fur et à mesure, pour ne pas devoir résumer en une minute une troisième partie qui aurait dû apporter des éléments importants de l'exposé. Accélérer le débit à quelques minutes de la fin en espérant que cela permettra de tout dire n'est pas non plus une solution.

Le jury rappelle aussi aux candidats l'importance de présenter un exposé structuré (comportant une introduction, un plan et une conclusion). Le plan doit permettre de mettre en valeur les éléments-clés du dossier et de présenter un raisonnement clair et cohérent. La conclusion doit rappeler les points forts de l'exposé. Elle peut ouvrir sur d'autres sujets auxquels le dossier fait écho ou avec l'actualité, mais ne doit pas proposer des développements supplémentaires.

Les candidats doivent s'exprimer de manière claire et précise, en faisant attention au sens des mots utilisés. Ceux-ci renvoient à des notions qui ont un sens précis, qu'il ne faut pas mélanger. Par exemple, « inégalités » n'est pas substituable à « discriminations », « ségrégation », voire « domination », de même que « métier », « profession », « emploi », « travail » ne renvoient pas aux mêmes dimensions de l'activité, ni aux mêmes champs de la sociologie et de l'économie. « Sociétal » est à bannir lorsque l'on veut dire « social », ce qui est le cas la plupart du temps dans cette épreuve. Il faut être précis dans les termes et connaître leur sens dans le contexte des sciences sociales. En particulier, lors de la préparation, les candidats sont invités à faire bien attention aux mots du titre du dossier et à se demander pourquoi le jury a choisi tel mot plutôt qu'un autre : cela peut donner des idées de questions à poser au dossier.

Exposé

L'introduction doit, au minimum, présenter clairement le thème du dossier, formuler le fil directeur de l'exposé (la problématique) et annoncer clairement le plan qui sera suivi.

Il faut insister sur le fait que les dossiers sont denses et qu'il ne s'agit pas d'en faire un résumé exhaustif. Les qualités de synthèse sont fortement valorisées. Les candidats doivent nécessairement hiérarchiser les éléments qu'ils présentent à l'oral, en donnant plus d'importance à ceux qu'ils jugent les plus pertinents pour traiter des questions posées par le dossier. Il n'est pas nécessaire en introduction de les présenter un à un, d'autant qu'ils peuvent être nombreux, mais il est important :

1) Dans l'introduction, d'y faire référence et de les présenter dans leur ensemble (par exemple : « Le dossier que nous avons à étudier est composé d'articles scientifiques, de deux articles de presse et d'une page de blog. »).

2) Dans l'exposé, de tous les citer au moins une fois, car il faut tous les avoir lus et ils apportent tous quelque chose au dossier.

Ne pas mentionner dans l'exposé le dernier texte du dossier constitue pour le jury un indice d'une mauvaise gestion du temps de préparation et entraîne inmanquablement des questions sur ce texte. Il faut donc avoir au moins parcouru chaque texte pour savoir où y rechercher une information en cas de question.

Le jury rappelle qu'il est important de bien préciser de quel document provient telle information, tel argument ou telle hypothèse. Les candidats sont invités à articuler les différents documents entre eux et à repérer d'éventuels liens, voire dialogues, entre les documents et donc entre leurs auteurs. Pouvoir resituer un document dans son contexte (lieu, époque, approche sociologique...) et mettre sur cette base en relation les documents entre eux sont des qualités grandement appréciées par le jury.

L'épreuve consiste, pour le candidat, à montrer qu'il peut faire preuve d'esprit de synthèse et de capacité de réflexion, et qu'il sait remettre en perspective le sujet grâce à ses connaissances en sciences sociales. Il est attendu du candidat qu'il dégager du dossier des questions difficiles qui se posent à nos sociétés, plutôt que des séries de faits ou de fausses évidences. Les notions et les auteurs étudiés dans le cadre du programme de l'épreuve écrite de sciences sociales doivent aider à dégager les questions posées par le dossier et à les exposer clairement, avec un peu d'esprit critique.

Les candidats peuvent également, sans obligation toutefois, faire appel à des connaissances portant sur d'autres champs ou objets pour mettre en perspective le sujet traité ou établir une comparaison entre divers sujets.

Enfin, les candidats sont invités à se demander quelles questions les sujets présentés posent à la statistique publique, en termes d'évolution de ses méthodes, de ses concepts ou de ses pratiques.

Entretien avec le jury

L'entretien qui suit l'exposé est très important. Les candidats doivent prêter attention aux questions du jury et y répondre de manière concise, mais néanmoins précise et réfléchie. Mieux vaut proposer prudemment une explication, voire poser une question pertinente, qu'affirmer sans recul une réponse non étayée ou répondre « je ne sais pas » sans chercher ce que pourrait être la réponse. Les questions sont posées pour aider les candidats, qui ne doivent pas donner l'impression d'abandonner, au lieu de continuer à chercher.

Les questions peuvent également inciter les candidats à nuancer ou rectifier des éléments énoncés durant l'exposé. Il faut donc regarder le jury et prêter attention à sa réaction, qui peut indiquer si le candidat cherche dans la bonne direction ou non.

Il ne faut pas être trop long dans les réponses aux questions, afin d'éviter de perdre un temps précieux du fait de longues réponses parfois hors-sujet.

Il est en particulier attendu des candidats qu'ils soient en mesure de citer des auteurs, des ouvrages ou des articles de sciences sociales pour illustrer leurs propos, et qu'ils soient capables de se repérer parmi les grands courants et les grands auteurs. Attention à ne pas citer uniquement des références étudiées pendant la préparation collective éventuellement fréquentée : à force de redondance d'un candidat à l'autre, les exemples perdent de leur force. Il est également possible de développer des exemples tirés de son expérience professionnelle ; s'agissant d'un concours interne, cette démarche est tout à fait bienvenue et valorisée, dans la mesure où les exemples sont pertinents.

Une absence de culture historique, sociologique et économique ou un manque d'intérêt patent pour l'actualité sont du plus mauvais effet lors de l'entretien, même si l'exposé a été correctement mené. Le jury invite ainsi les candidats préparant cette épreuve à approfondir leurs connaissances en sciences sociales et à suivre l'actualité économique et sociale.

Enfin, étant donné qu'il s'agit d'une épreuve d'un concours de recrutement, on attend des candidats qu'ils aient une idée de la manière dont un statisticien peut chercher à répondre aux questions soulevées dans les dossiers et qu'ils connaissent les activités de la statistique publique sur ces thèmes. Comme chaque année, le jury a posé des questions sur les sources et enquêtes de l'Insee et s'attendait à ce que les candidats connaissent les grandes bases de l'Insee, comme l'état civil, les DADS (déclarations annuelles de données sociales ou la DSN (déclaration sociale nominative), le SNDS (système national des données de santé) et les grandes enquêtes comme l'enquête Emploi par exemple.

Conseils aux futurs candidats

Comme les années précédentes, le jury rappelle que « Pierre Bourdieu » n'est pas la réponse à toutes les questions et que tous les dossiers ne se ramènent pas à une analyse très schématique en termes de

classes sociales. Certes, c'est une dimension centrale de l'analyse et Pierre Bourdieu est un auteur incontournable. Mais il faut avoir une lecture plus complexe et plus nuancée des dossiers, ainsi que dans les réponses aux questions. La sociologie s'intéresse aussi à d'autres dimensions que les classes sociales et certains textes invitaient, cette année comme les précédentes, à discuter les limites des analyses bourdieusiennes.

Enfin, il faut absolument éviter d'essentialiser les catégories sociales comme les catégories de genre, et d'énoncer des généralités sur « l'homme » ou « la femme » qui se comporterait de telle ou telle manière : c'est précisément l'objet des sciences sociales que de dénaturer ces catégories et de réfléchir à leur construction et leurs implications.

2.2 Mathématiques et statistiques

(Coefficient 4 – préparation 45mn – passage 45mn)

Rappel du déroulement de l'épreuve

Dix candidats ont été déclarés admissibles et étaient interrogés à l'oral.

En mathématiques et statistiques, l'épreuve comprend une préparation de 45 minutes durant laquelle le candidat se voit proposer deux exercices, l'un portant sur un thème à dominante analyse ou algèbre, l'autre sur un thème à dominante probabilités ou statistiques. Le candidat passe ensuite devant le jury pour une épreuve d'une durée de 45 minutes.

Dans un premier temps, le candidat expose les résultats obtenus pendant sa préparation, dans l'ordre de son choix. Le jury interagit avec lui pour lui demander des précisions, lui indiquer ses erreurs, surtout si elles impactent la suite de l'exercice mais aussi lui suggérer des pistes et le guider sur les questions non abordées. Puis, durant les 10 dernières minutes, un court exercice sans préparation est proposé au candidat, pour analyser sa réactivité et vérifier ses connaissances dans un domaine différent de celui des deux premiers exercices.

Le jury apprécie que le candidat propose des pistes et prenne des initiatives, l'oral étant en effet un exercice de communication mathématique.

Il n'est pas nécessaire de tout écrire au tableau. Pour gagner du temps, le candidat est invité à exposer certains passages oralement, le jury pouvant lui demander d'écrire les détails si un point est à préciser. Si la question porte sur un calcul et si la réponse n'est pas donnée dans l'énoncé, le candidat peut expliquer oralement la manière dont il a mené le calcul et donner directement le résultat.

Résultats et impression d'ensemble

Le jury salue la combativité et le sérieux de l'ensemble des candidats. Tous ont joué le jeu et ont fait des efforts pour tenter de résoudre les exercices proposés.

À l'exception d'un candidat au niveau encore insuffisant, tous les autres avaient une formation mathématique adaptée au concours.

À l'exception de ce candidat, les notes s'étalent de façon uniforme entre 9 et 20. Les trois premiers candidats ont effectué une excellente prestation avec des notes de 17, 18 et 20 et ont traité la quasi-totalité de leur planche. Les deux candidats suivants ont eu 14 et 15, ce qui reste très satisfaisant. Les quatre autres candidats ont eu des notes entre 9 et 12. Les exercices proposés étaient relativement longs avec certaines questions assez difficiles et malgré cela, beaucoup de candidats en ont traité une partie très significative. Le niveau d'ensemble est satisfaisant, voire très satisfaisant pour plus de la moitié des candidats auditionnés.

Les exercices proposés peuvent être longs et il n'est pas nécessaire de traiter toutes les questions pour obtenir une bonne note. À l'inverse, il est fortement tenu compte de la rigueur avec laquelle les exercices sont traités. Les hypothèses pour appliquer un théorème doivent être bien énoncées et vérifiées, les formules correctement nommées.

2.3 Économie

(Coefficient 3 – préparation 45mn – passage 45mn)

L'épreuve d'admission en économie du concours d'administrateur interne de l'Insee a pris la forme d'une interrogation orale de 45 minutes. Les dix candidats disposaient d'une durée équivalente pour préparer un sujet distribué parmi six sujets possibles, avec deux sujets par matinée (trois candidats), et un sujet par après-midi (deux candidats). Chaque sujet comportait deux exercices balayant le spectre du programme, qui correspond au domaine de la microéconomie.

Les exercices portaient sur des questions variées en microéconomie : production, consommation, dualité, épargne, marché du travail, contrats, demande d'assurance, loteries, biens publics, externalités, CCP, monopole. L'aisance à l'oral, comme il est fréquent lors de pareils concours, a été contrastée, certains candidats apparaissant particulièrement sûrs d'eux, d'autres, plus stressés au départ, prenant de l'assurance au fur et à mesure de l'épreuve. Les candidats ont tous utilisé à bon escient le tableau, et les calculs en tant que tels ne leur ont pas posé de problème, de temps en temps d'ailleurs moins qu'un raisonnement économique.

Les candidats se sont répartis en trois groupes sur une échelle allant de 7 à 19 : un premier groupe sous la moyenne (avec les notes de 7 et 9), un groupe aux connaissances solides (quatre candidats entre 12 et 14), et enfin un groupe de trois candidats excellents (aux notes entre 17 et 19). La majorité des candidats manifestait une aisance moins grande dans les questions les plus difficiles, mais avait des connaissances et une aptitude à aborder des raisonnements économiques de façon tout à fait satisfaisante. En ce qui concerne la grande majorité des candidats, les questions de cours ont systématiquement été bien traitées, témoignant d'une préparation très satisfaisante au concours de ceux-ci. Seuls deux candidats avaient un niveau insuffisant en ce qui concerne des connaissances microéconomiques de base, et paraissaient plus à l'aise avec les calculs qu'avec les concepts microéconomiques. Le jury est globalement satisfait de l'opportunité que l'oral d'économie a donnée aux candidats de se distinguer par leur maîtrise des outils microéconomiques et des connaissances nécessaires pour les mettre en œuvre.

2.4 Anglais

(Coefficient 3 – préparation 30mn – passage 45mn)

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation pour lire un article de presse, préparer un résumé et le commentaire dudit article. Les articles sont récents, tirés des grands quotidiens anglais ou américains. Les sujets traités ne demandent pas de connaissances très pointues. Ils sont choisis parce qu'ils abordent l'actualité économique ou sociale susceptible d'intéresser les candidats et de prêter à une présentation animée. L'oral dure 45 minutes durant lesquelles les candidats doivent résumer et commenter l'article, puis ensuite répondre aux questions posées par l'examinateur et participer activement à une discussion.

L'échange qui suit sur le projet professionnel du candidat permet à l'examinateur d'aller plus loin dans l'évaluation de la compréhension et de la maîtrise de la langue ainsi que dans la capacité du candidat à l'interaction et à l'expression orale.

Les candidats sont notés sur la façon de structurer leur présentation, sur leur capacité à comprendre et à répondre aux questions, sur l'aisance, la maîtrise de la grammaire, la syntaxe et l'étendue de leur vocabulaire.

Cette année le niveau des candidats à l'épreuve orale d'anglais est apparu plutôt satisfaisant avec une moyenne de 13,6, les notes attribuées s'échelonnant de 10,5 à 15,5.

La majorité des candidats ont fait preuve d'un bon niveau d'anglais avec des capacités d'analyse dans le commentaire de texte. Ils ont montré une bonne maîtrise de la langue. Les structures grammaticales complexes ont été utilisées de façon correcte et les candidats se sont exprimés avec assurance.

En revanche, quelques candidats sont apparus mal à l'aise pour structurer leur présentation. Certains avaient bien compris l'article et les attentes de l'épreuve mais leur niveau ne leur permettait pas de développer de manière nuancée et convaincante les sujets abordés. D'autres ne semblaient pas avoir parfaitement compris l'article. Les candidats ayant obtenu les notes les plus faibles manquaient de vocabulaire et ne maîtrisaient pas les structures de base de la langue.

Pour bien se préparer à cette épreuve, il faudrait prendre l'habitude de lire la presse anglo-saxonne régulièrement, et regarder des séries et d'autres programmes en version originale le plus souvent possible. Il faut surtout développer un vocabulaire varié et chercher à interagir en anglais aussi souvent que possible.

Annexe : données statistiques

Évolution du nombre de candidats de 2010 à 2024

Année	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux admissibilité	Admis	Taux admission
2010	19	15	79 %	10	67 %	4	27 %
2011	18	12	67 %	7	58 %	4	33 %
2012	19	12	63 %	8	67 %	4	33 %
2013	22	19	86 %	9	47 %	4	21 %
2014	33	24	73 %	9	37 %	4	17 %
2015	25	22	88 %	10	45 %	4	18 %
2016	21	15	71 %	9	60 %	4	27 %
2017	19	15	79 %	8	53 %	4	27 %
2018	14	11	79 %	7	64 %	3	27 %
2019	17	10	59 %	8	80 %	4	40 %
2020	19	9	47 %	-	-	4	44 %
2021	11	9	82 %	5	56 %	3	33 %
2022	28	25	89 %	9	36 %	4	16 %
2023	30	27	90 %	10	37 %	5	19 %
2024	41	29	71 %	10	34 %	5	17 %

Note : le concours 2020, suite à la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19, ne comporte pas d'épreuves d'admissibilité. Les épreuves écrites sont devenues des épreuves d'admission, les épreuves orales n'ayant pu se tenir.

Données sur les candidats par sexe

Année	Sexe	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux admissibilité	Admis	Taux admission
Cumul période 2010-2024	Hommes	264	226	86 %	94	42 %	52	23 %
	Femmes	72	53	74 %	25	47 %	13	25 %

Note : il n'y a pas eu d'admissibles au concours 2020.

Candidats admis

Candidats	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Admis	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4	5	5
Dont hommes	3	4	4	3	2	2	4	3	2	3	3	2	4	5	4
Dont femmes	1	0	0	1	2	2	0	1	1	1	1	1	0	0	1
Hors Insee	1	2	2	2	2	3	1	3	2	2	2	1	3	4	5
Insee	3	2	2	2	2	1	3	1	1	2	2	2	1	1	0